

**Au delà des précisions qui ont été apportées sur des situations particulières au département ( comme les conditions de nettoyage du centre des finances publiques de Lannemezan fermé pour cause de cas de COVID 19 avéré et qui reprendra son activité mardi prochain) et le fait qu'aucun nouveau cas n'a été déclaré, les principaux points qui nous semblent importants et éclairants sont les suivants :**

- **Présentiel** : la direction nous fourni un état par service ( mercredi , hiérarchie et chef de services compris, nous étions 46, hier 53 , avec des précisions sur des services qui apparaissent à 6 agents, en fait il s'agit de 3 agents le matin et 3 l'après-midi - exemple de Tarbes Municipale qui gère l'hôpital de Tarbes).
- **Télétravail, Travail nomade etc** : 30 % des effectifs du département en bénéficient ce qui a un effet direct sur le taux de présentiel.
- **SPFE** : 4 agents présents ( y compris chef de service ), l'enregistrement passera de deux personnes à 1 rapidement, Publicité foncière comptabilité ( roulement 1 personne par semaine ) .
- **Masques, gel et Gants** : actuellement les masques disponibles en stock ( 400 qui date du H1N1, 6 600 ayant été donnés à l'hôpital) ont été répartis dans les services et trésoreries, le gel a été livré et la prochaine livraison de 600 masques sera disponible lundi.

**Nous devrions pouvoir disposer d'un volant de 1200 masques par mois ( conditions d'utilisation précisées : 2 masques par agent et par jour ).**

**Exceptionnellement le CHSCT va compléter cette première livraison.**

**Le traitement du courrier et le paiement des secours est normalisé ( utilisation de gants, courrier à j +1 ).**

- **Arrêtés comptables et exploitation des relevés Banque de France à distance** : la direction a fait en sorte que cela soit utilisé dans le département. Les témoignages recueillis des utilisateurs prouvent que cela est possible et plus particulièrement dans les trésoreries de moyenne importance ( aussi au SIP de Tarbes ) .

**A noter que sur ce point, la direction nous a expressément indiqué que la DGFIP était plus que réticente à promouvoir le dispositif ( cela confirme donc bien le double langage hypocrite du Directeur Général ).**

- **Campagne IR** : La direction a indiqué qu'elle avait fait remonter la nécessité de ne pas engager la campagne avant la FIN du confinement, et précisé qu'elle n'avait pas été la seule à le faire, sans résultat sur la décision Ministérielle.

**Si la campagne IR devait démarrer dans les conditions fixées par le Ministre, la direction locale a réservé 8 portables pour travail à distance.**

**Nous avons évoqué la possibilité d'un basculement des appels téléphoniques sur les téléphones personnels des agents d'assiette qui travailleront à distance. La direction a indiqué qu'elle y travaillait et que cette solution semble possible. Une fois la solution technique confirmée, , elle serait bien entendu privilégiée pour éviter le déplacement des agents.**

**A la lumière de ces éléments (campagne IR dont les directions elles mêmes reconnaissent qu'elle démarre trop tôt et absence de volonté de développer encore plus le télétravail**

**au niveau de la DGFIP, ce qui n'est pas le cas dans le 65 ) il apparait évident que la CGT Finances Publiques doit désormais adopter un ton et une stratégie plus offensive pour se faire entendre.**

**Il est en effet assez clair que le positionnement Ministériel est purement idéologique : démontrer que l'Etat fonctionne et ce même si le taux d'infection des agents de la DGFIP est très important.**

**Il est à craindre, et alors que les conditions d'un dé-confinement ne sont pas fixées, que la DGFIP veuille rapidement passer à un accueil physique ( livraison dans notre département de 47 parois plexiglass pour l'accueil).**

**Raison de plus, à notre sens pour adopter une stratégie plus offensive ( communication externe, menace d'engager une campagne nationale de droits de retrait, référé etc....).**

**A notre niveau, si nous percevons de la bonne volonté au niveau de notre direction locale, nous avons clairement indiqué que nous ne laisserions pas faire s'il s'avérait que la DGFIP accélérât le processus de retour en présentiel dans les services, un retour qui ne pourra se faire que si les conditions sanitaires d'un retour et d'un dé-confinement - dont la décision dépendra des avis des autorités sanitaires- sont assurées ( tests sérologiques , masques, gel, gants).**

- **Congés :** interpellé par la CGT le directeur a indiqué que les agents inscrits sur le PCA qui voudraient "souffler" passeraient en ASA et non en congés et pour les agents qui avaient déposé des congés pour pâques il y aurait conversion en ASA ( à noter que sur cette question des congés nous avons été confronté à un encadrement intermédiaire RH qui se voulait plus contraignant et refusait de prendre position tant que la DGFIP n'aurait pas donné d'instructions claires).

**Prochaine réunion téléphonique VENDREDI 10 avril à 9 h 30.**

**Colonne de droite publique:** [En direct des sections](#)

**Public:** [COVID-19](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)